

# Préliminaires à une histoire de la résistance urbaine

Fouad SOUFI <sup>(1)</sup>

Le concept de *résistance* - sous-entendu à l'occupation coloniale ou au système colonial - est généralement associé à la paysannerie, notamment pour la période antérieure à 1918. Si l'on n'est pas strict dans son usage, le concept de *résistance* pourrait n'être qu'une sorte de concept-valise. Alors la question reste posée de savoir quelle signification opératoire peut-on lui donner? Qu'en est-il alors de la résistance dans les villes ?

## Résistance en milieu urbain? Cinq points fondent le questionnement :

1- *Résistance* a pour corollaire *Invasion* et *Occupation*. En 1945, *Invasion* et *Occupation* françaises en Algérie ont déjà fêté leur centenaire ce qui rend problématique toute comparaison avec les résistances autres qu'en situation coloniale<sup>1</sup>.

2- Ainsi tout acte, toute action en situation coloniale, quels qu'en soient leur nature, leur forme, leur intensité et leur durée<sup>2</sup> peuvent être assimilés à un acte de résistance<sup>3</sup> au système colonial sinon par son auteur du moins par l'historien. Porter une cravate verte à Sig en 1936 est considéré comme un signe ostentatoire d'appartenance à un groupe politique précis ou à défaut un acte de défi pour le jeune, une provocation pour la police qui signale le fait. La grève pour une augmentation de salaire peut également constituer un acte de résistance face à

---

(1) Centre de Recherche Scientifique et Technique en Anthropologie Sociale et Culturelle, 31000, Oran, Algérie.

<sup>1</sup> La résistance aux occupations allemande et japonaise durant la Seconde guerre mondiale.

<sup>2</sup> Et même leur inscription dans la mémoire des populations ou des individus.

<sup>3</sup> La question historique de la résistance avait fait en son temps l'objet d'un grand débat chez les antiquistes. Le débat publié dans les *Annales E.S.C.* 1978 avait été ouvert par le livre de Benabou, M. (1975), *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, Maspéro. Bénabou, M. « Les Romains ont-ils conquis l'Afrique ? » ; Thébert, Y., « Romanisation et déromanisation en Afrique : histoire colonisée ou inversée ? » ; Leveau, Ph., « Les situations coloniales de l'Afrique romaine ». Il été repris par Sebaï, M. (2005), « La romanisation en Afrique, retour sur un débat « La résistance africaine : une approche libératrice ? », *Afrique & histoire*, n° 3.

l'attitude rigide et à la morgue du patronat colon. Mais aussi, une manifestation, le refus de saluer le drapeau, l'usage de la langue arabe, le refus de travailler dans l'administration coloniale ...

3- Résistance en ville ? Qu'est-ce qu'une ville dans l'Algérie des années quarante et cinquante ?

Que représente la population urbaine tant algérienne qu'europpéenne dans la population totale du pays ? Kamel Kateb qui s'essaie à la définition de la ville affirme que ne sont considérées comme villes que les communes de plein exercice, et il cite des exemples. En 1954, si le taux de croissance de la population algérienne est de 1,69 %, le taux d'urbanisation est passé de 13 % en 1936 à 19 % en 1954. Faible encore mais le Mouvement est lancé même si l'explication démographique ne saurait suffire.

La ville est la zone de contact même si les Algériens sont souvent minoritaires, même s'ils se regroupent dans des quartiers précis. C'est en cela qu'elle fonctionne comme lieu, acteur et moteur de la résistance contre le système colonial. C'est la ville qui produit les leaders politiques de cette première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle.

4- Une sorte de consensus a vite été établie dans le monde de la recherche historique. Deux exemples pour aller vite :

- Mahfoud Kaddache et Djillali Sari<sup>4</sup> ont dégagé deux périodes dans l'histoire de la résistance contre la colonisation : la résistance armée au XIX<sup>ème</sup> siècle puis après la Première guerre mondiale, une résistance politique. Approche classique d'une histoire classique qui assimile *résistance* à *histoire événementielle*.

- Abdelkader Djeghloul, dans un texte plus ancien sur les Intellectuels<sup>5</sup> et pour une période plus serrée, détecte deux autres types de résistances : la résistance-*refus* et la résistance- *dialogue*. Cette dernière est caractérisée par son ambiguïté et son double discours.

5- Il reste à apprécier et à analyser comment dans leurs travaux, Belkacem Saadallah et de ses épigones introduisent, ou pas, dans le système cognitif et explicatif de notre histoire

---

<sup>4</sup> Kaddache, M. et Sari, Dj. (2002), *Pérennité et résistance 1830-1962*, Alger, OPU.

<sup>5</sup> Djeghloul, A. (1988), « La formation des Intellectuels Algériens Modernes 1880-1930 », in *Lettrés, Intellectuels et Militants en Algérie, 1880-1950*, Oran, URASC, OPU.

contemporaine, le concept de résistance/*muqawama*. Yahia Bouaziz ne se démarque pas de l'histoire classique et revendique pour les Bandits d'honneur, le statut de résistant anti-colonial<sup>6</sup>.

### **La question est donc de comprendre comment la Résistance s'exprime dans nos villes ?**

Qu'est-ce donc une ville ? Les indicateurs sont et ne peuvent qu'être arbitraires. Question qui nous entraîne vers d'autres, qui restent sans réponse immédiate : comment distinguer dans cette Algérie des années 40-50 ville-campagne, citadin-urbain, rural-campagnard/montagnard.

Si l'on retient comme indicateur l'importance numérique de la population (les 20 000 habitants selon l'O.N.S.), passent à la trappe en 1926, les vieux centres urbains comme Mila, Miliana, Koléa, Nedroma et Mazouna etc. Poser comme critère 20 000 habitants agglomérés au chef-lieu en 1948 écarte des cités comme Blida, Béjaïa mais également Batna, Mostaganem... Le problème ne serait-il pas plutôt dans ce que l'on peut appeler la bataille démographique sourde, lente qui se livre en Algérie ? Double bataille : celle du nombre et celle de l'occupation/contrôle de l'espace urbain. En 1901, c'est définitivement acquis, la colonie de peuplement n'arrivera jamais à bout de la population autochtone<sup>7</sup>. Le recensement de 1936 enterre les dernières illusions<sup>8</sup> et celui de 1954 oblige les politiciens à réfléchir à d'autres solutions dans une sorte de cantonnement (ségrégation raciale ?) urbain surtout<sup>9</sup> sous prétexte aussi et surtout d'habitat indigène<sup>10</sup>.

La bataille prend donc une autre forme, celle du contrôle des villes. En 1901, sur les 11 villes de plus de 10 000 habitants les Algériens ne sont majoritaires qu'à Blida et Tlemcen ! En 1948, la tendance est totalement renversée, les Européens ne sont plus désormais majoritaires que dans cinq villes : Alger, Oran, Annaba

---

<sup>6</sup> Propos tenus lors d'une conférence sur l'Emir Abdelkader à Mascara en novembre 1997.

<sup>7</sup> La population israélite était déjà assimilée à la population française.

<sup>8</sup> Il était encore proposé d'envoyer les Indigènes peupler le Niger, cf. les articles contre ce projet publiés en 1937 par *Oran républicain*.

<sup>9</sup> Il était ainsi interdit aux Algériens de fréquenter l'unique café de Maoussa (Mascara) selon le témoignage de celui qui fut un temps secrétaire du sous-préfet de Mascara.

<sup>10</sup> Quartier Victor-Hugo à Oran, Diar Ech Chems à Alger etc. Je renvoie à l'étude de Tinhoïn, R. (1954), « Le peuplement musulman d'Oran », *Bulletin de la Société de Géographie et d'archéologie d'Oran*.

(Bône), Sidi-Bel-Abbès et Skikda (Philippeville). A la veille de l'indépendance, il reste à confirmer que seule cette dernière ville est encore majoritairement (à quel niveau ?) européenne<sup>11</sup>.

Le système colonial, l'Etat colonial, la société coloniale ont perdu la bataille du nombre et le contrôle de la ville. Ils auront produit une foule de connaissances sur la campagne (avec leurs critères et leurs œillères) mais qu'ont-ils vu et compris de ce qui se passait dans les villes ?<sup>12</sup> Le grand débat des sciences sociales avant et après 1962 a porté sur les tumultes des campagnes faites pour les uns d'irréductibles irrémédiablement réfractaires au progrès et pour les autres de conservateurs des valeurs fondamentales de notre société<sup>13</sup>. La ville aura souffert d'une insuffisante prise en charge scientifique. Le discours sur la tribu l'a toujours emporté sur la réflexion sur la cité, jusque ces dernières années<sup>14</sup>.

Et comme la résistance représente tout à la fois un acte individuel (jusqu'à quel niveau ?<sup>15</sup>) et un acte collectif (quid des mouvements sociaux ?). Leur conjonction et même l'absence de tout lien, invite à se poser une question aussi simple que complexe sur les motivations qui poussent un individu, auquel pratiquement rien ne manque, à entrer dans la lutte contre le système colonial. D'autre part, les réactions de la société ont pris deux formes : une forme spectaculaire comme les grèves, les manifestations..., une forme sourde, souterraine difficile à détecter. Cette résistance est silencieuse et inéluctable, elle s'exprime parfois dans l'émerveillement

---

<sup>11</sup> Les idées fausses ayant la vie dure, des géographes un peu pressés ont affirmé qu'Oran comptait 75% d'Européens en 1962.

<sup>12</sup> En 1930, la Société des Amis d'Alger propose la destruction totale de la Casbah et la construction non pas d'un quartier mais d'une « *autre ville pour les Indigènes* ». En 1920, le camp des *meskine* inquiète la municipalité d'Oran, trente ans plus tard, le maire Fouques-Duparc détruit les bidonvilles en créant « *des cités pour les Indigènes*. »

<sup>13</sup> Il s'agit là d'un raccourci audacieux de ma part ...

<sup>14</sup> La littérature en sciences sociales sur la tribu, avant et après 1962, est généreuse mais *a priori* seul Jacques Berque nous aura signalé ces mouvements profonds qui agitent les villes en silence parfois, avec turbulence de plus en plus : Berque, J. (1974) *Maghreb, histoire et sociétés*, Alger, SNED. Par contre, « Qu'est-ce qu'une tribu nord-africaine ? » se demandent encore (mais à juste titre, tout de même) des chercheurs tels Laroussi Amri, Yahia Ben Hounet, Addi Lahouari et Ahmed Ben Naoum... Il n'en reste pas moins que la place de la ville dans le processus de formation des Etats me paraît minorée chez ces auteurs.

<sup>15</sup> Krim Belkacem en Kabylie et Grine Belkacem dans les Aurès ont pu avoir et pratiquement dans le même temps, le statut de « bandit d'honneur » mais leur chemin vers le Mouvement national n'en est pas moins différent.

mais toujours dans une sorte d'esprit de conquête qui dépasse l'explication par une sorte de processus d'acculturation.

Le contact continu et direct principalement dans les villes aura imposé il est vrai une acculturation forcée et organisée, mais toujours dans un esprit de conquête.

En fait, et des études précises aideraient à évaluer ces phénomènes sociaux, une bataille moins spectaculaire que celle du nombre mais aux conséquences plus profondes s'est ouverte.

Certes, Cette bataille pour la *survie de l'espèce*, qu'illustre l'acte de reproduction n'est pas proprement un phénomène urbain, ni citadin. Mais avec la bataille de la natalité, elles peuvent être largement assimilables à un acte social de résistance qui se traduit, entre autres par la famille nombreuse, l'écart d'âge entre les époux, le remariage des veuves et divorcées, mais pas vraiment la polygamie cet éternel fantasme des ethnologues coloniaux. Ces manifestations sont plus fortement ressenties dans les villes. Elles s'accompagnent de l'accroissement de la natalité et de la réduction de mortalité infantile<sup>16</sup>. La ville, la Cité ne pouvait qu'être la zone de contact par excellence. Aussi la *résistance-refus* qui se traduisait jusqu'alors par le rejet de la pratique européenne de la santé et par le rejet de l'école<sup>17</sup>, va céder petit à petit la place par une sorte de *résistance-conquête* qui s'accommode de l'usage de la médecine européenne, de l'école, de la conscription, du salariat et accessoirement du départ vers la France autant de zones conquises et/ou retournées. Certes ce sont encore les écoles indigènes, les infirmeries indigènes, les tirailleurs indigènes, les cafés indigènes la troisième classe dans les trains... Mais c'est déjà les emplois dans l'administration (les sous-préfectures, les mairies), l'enseignement, l'hôpital, les P.T.T., les Chemins de Fer, les Ponts et Chaussées et même de plus en plus la police et l'armée, les responsabilités dans le mouvement syndical, les clubs sportifs, les journaux.

Les contradictions entre l'État français - dont les règles ne sont applicables à l'Algérie que sous réserves - et les intérêts de l'Etat colonial et de ses mandants qui reposent sur un fonctionnement

---

<sup>16</sup> Cf. les résultats des recensements de 1948 et surtout de 1954.

<sup>17</sup> Turin, Y. (1971), *Affrontements culturels dans l'Algérie coloniale : écoles, médecines, religion, 1830-1880*, Paris, Maspéro. Cette thèse a-t-elle été renouvelée quarante années après?

fondamentalement raciste, apparaissent dans la vie quotidienne des villes. Elles apparaissent dans la vie du mouvement associatif en général quand l'interdiction de clubs de football exclusivement arabes vole en éclat dans les années 1950, le statut de la langue arabe, celui de la pratique religieuse musulmane (en rapport avec les zaouias, les marabouts et contre eux<sup>18</sup>), mais surtout la liberté de prêche religieuse. L'espace conquis dans les villes s'élargit ou se renforce dans des champs sociaux nouveaux, le syndicat et la participation massive et active dans les conflits sociaux, le mouvement scout, la campagne électorale, la presse écrite (dans les deux langues), puis la radio (les fameuses ELAK<sup>19</sup>). Plus profondément parce qu'elles marquent un changement de comportement : les tenues vestimentaires, la table haute (et plus seulement la *maïda*) et les plats nouveaux, l'appartement à l'étage et enfin l'entrepreneuriat qui fait apparaître un homme nouveau qui sans être Abbas Turki (Négoce), Hamoud Boualem (Limonaderie), Tamzali (Huilerie), Rahmoun (Limonaderie), Sari Hadj Eddine (Café)<sup>20</sup> ou Benchicou (Tabac), investit dans des champs en dehors de l'agro-alimentaire et du négoce. Ils interviennent dans les transports interurbains (Transports Bendimered à Tlemcen dans les années 1930<sup>21</sup> et Boudinar à Mostaganem dans les 1950). Ils créent des coopératives immobilières indigènes des années 1950<sup>22</sup>.

L'épopée des Transports Bendimered peut illustrer ces rapports ambigus que l'entrepreneuriat algérien pouvait entretenir avec son environnement politique, bureaucratique et économique. Fondée en 1919 à Tlemcen par Larbi Bendimered et ses trois frères, cette entreprise de transport par autocars dite Transports Bendimered, s'est assez vite imposée dans la vie économique départementale de l'entre-deux-guerres. La puissance de son réseau couvrait l'Oranie et une partie du Maroc - d'où l'expression

<sup>18</sup> Il ne faut pas oublier que la Compagnie des Chemins de fer de l'Etat puis la SNCFA délivraient des titres de transport à tarif réduit à tous ceux qui souhaitaient se rendre à la *wa'da* de Sidi Abed (Relizane), dans les années 30 et 40. Cette *wa'da* et d'autres ont été interdites par l'ALN.

<sup>19</sup> Emissions en Langes Arabe et Kabyle.

<sup>20</sup> Sari, H.-E. (2001), *Les derniers cèdres de Tlemcen témoignent*, Paris, l'Harmattan.

<sup>21</sup> Selon Gilbert Meynier, [in *L'Algérie révélée*,] la saga de Larbi Bendimered aurait commencé en 1912. Il avait alors 20 ans. G. Meynier ne donnant pas sa source, on peut penser que cela lui avait été rapporté par la famille Bendimered. Une publicité publiée dans *L'Oranie biographique 1934-1935* de Luc Valeroy et Henry Bensadoun, Oran, Heints, 1937 donne la date de 1919. Larbi Bendimered avait alors 27 ans.

<sup>22</sup> *Livre d'Or de l'Oranie*, Oran 1952.

populaire « Roule Bendimered ! ». Une publicité, que l'on peut dater de 1930, en fait la seule entreprise en Algérie possédant un matériel moderne (10 cars de 20 C.V., modèles 1930 commandés pour les fêtes du Centenaire et 70 nouveaux cars pour 1931. En 1934, sous prétexte de l'anarchie qui régnait dans les transports en commun dans le département, concurrence effrénée, absence de sécurité, course folle sur route et prix dérisoires destinés à attirer à soi la clientèle, sur intervention du préfet d'Oran, Louis Marlier, conseillé par Maurice Journau<sup>23</sup>, Larbi Bendimered est obligé de fusionner avec son principal rival, Diego Gomez, au sein de la Société des Transports de l'Afrique du Nord (S.T.A.N.).

La STAN est confiée statutairement à Larbi Bendimerad et à Maurice Journau, Diégo Gomez étant le directeur général. La nouvelle société revendiquait alors 125 cars qui parcouraient 200 000 km par jour. (*L'Echo d'Oran*, 15 et 30 juillet 1932). Cinq années plus tard, en 1937, la nationalisation de la STAN et celle de la compagnie de chemins de fers, Paris-Lyon-Méditerranée (le PLM) allait donner naissance aux Transports Routiers des Chemins de Fers Algériens (T.R.C.F.A.) alors que Ruffié, son principal rival qui avait le monopole de la ligne Oran-Alger poursuivait l'exploitation de ses lignes. Une grande page d'histoire est tournée mais qui est encore à écrire.

L'accès au prêt privé à la construction (les P.P.C.) et les coopératives de construction qui donnent naissance aux cités des fonctionnaires, des traminots, des cheminots, etc. permettent à cette petite bourgeoisie urbaine, qui se développe au lendemain de la Seconde guerre mondiale, d'entrer dans la problématique du mieux-être.

---

<sup>23</sup> Louis Marlier préfet de 1929 à 1935. Maurice Journau (1896-1962) avait été expert routier du département d'Oran au Comité de Coordination du rail et de la route, puis membre du Conseil Supérieur des transports en Algérie, Délégué de l'Oranie au Comité de Coordination des transports ferroviaires et routiers. Président de la Fédération des transports en commun d'Oranie, Président du Syndicat des Transporteurs de voyageurs du Département d'Oran, Membre de la Commission des retraits de permis de conduire, Président-Directeur général de la S.O.T.A.C.

Il faut relever que c'est un autre préfet Louis Boujard (1937-1943), réputé de gauche qui convoquant tous ceux qui exploitaient la ligne Oran-Corniche, a provoqué la création de la SOTAC (Société Oranaise de Transports Automobiles de la Corniche) en juin 1939. Il en confia la présidence à Maurice Journau qui en 1941 fut victime des lois antijuives de Vichy.

Ce *mieux-être* matériel est inscrit, tout à la fois petit à petit et rapidement, subrepticement ou violemment dans la lutte contre le *statu quo* colonial puis pour la réalisation de la Nation. Il s'accompagne d'une nouvelle demande celle du *mieux-savoir* : les journaux, les livres (venus d'Égypte, de France, du Maroc et de Tunisie..., en arabe et en français) ou produits en Algérie, le théâtre (les Tournées de Mahiedine Bachtarzi ont beaucoup de succès et sont sévèrement contrôlées) ;

La ville, c'est également l'accès au monde merveilleux de la salle obscure, le cinéma. La projection, en 1936, du film égyptien *Widad* d'Ahmed Badrakhan, porté par la grande chanteuse Oum Kaltoum introduit la mode des films égyptiens et fait découvrir que là-bas à l'Est, il est un pays arabe et musulman « moderne » avec une capitale « moderne », Le Caire, des femmes habillées à l'europpéenne comme l'actrice Fatma Rochdi. Mais la police note également, entre 1934 et 1939, que les spectateurs « *indigènes* » applaudissent systématiquement tous les passages d'Hitler à l'écran. La ville c'est également le théâtre et le succès des tournées Bachtarzi, Rachid Ksentini et Mohamed Touri.

***Sommes-nous en ces années 1930-1960 dans des processus d'accès à la modernité ?*** Mais qu'est-ce que la modernité coloniale ? La modernité coloniale peut-elle avoir été ? Peut-elle avoir été conçue comprise et adoptée comme modèle ? Quand mais surtout par qui et dans quelles conditions ?

Le système colonial (en tant qu'Etat et Société) est un système retardataire qui repose sur un principe, une règle simple et indépassable : l'exploitation / asservissement d'un peuple par un autre qui s'est autoproclamé par le fer et le feu, supérieur. Le juriste Emile Larcher avait écrit en 1899, soit trois ans à peine après sa nomination à Alger, « plus de 86 centièmes de la population appartiennent à des races et surtout à une civilisation, l'Islamisme, qui les sépare profondément des 13 ou 14 autres centièmes, agglomérat singulier des rebuts de toutes les races latines riveraines de la Méditerranée occidentale » et de dénoncer « le danger qu'est pour l'Algérie cette masse où s'amalgament tous les résidus des nations riveraines de la Méditerranée et à laquelle la loi du 25 juin 1889 confère malencontreusement la nationalité et l'électorat ». Il se mandait enfin « par quel phénomène le



mélange du sang des bandits calabrais et des inquisiteurs de la Basse Espagne devient du plus pur-sang français »<sup>24</sup>.

## Conclusion

Le système colonial a pour objet et finalité la préservation étroite et égoïste des intérêts de ses mandants. Cela s'exprime de façon brutale et sans rémission dans les campagnes, en application d'une batterie de sénatus-consulte et de lois foncières dont le code forestier qui complètent accentuent aggravent le code de l'Indigénat<sup>25</sup>.

La ville devient alors le champ clos de cet affrontement sourd. Les luttes urbaines, auxquelles les Algériens deviennent des acteurs de plus en plus sensibles, ne sont pas le simple retournement des armes de la colonisation ; elles ne sont pas non plus seulement le fruit d'une politique d'assimilation. Ne seraient-elles pas l'indicateur des capacités d'un peuple minoré et taxé de retardataire de prendre en charge son destin ? La ville sert de champ d'expérimentation, d'espace de socialisation, de lieu d'expression de toutes les formes de lutte anticoloniale. Les plus belles illustrations sont les deux grandes manifestations de juin (Le meeting du Majestic) et d'août 1936 (le stade municipal d'Alger). Rien ne sera plus comme avant et tout le monde l'avait compris. Le Centre d'Études et d'Information (CEI) du Gouvernement Général que dirige le commandant Schoen, consacre ses plus importants textes à cette année 1936. En cette année 1936, destins individuels et destin collectif se sont croisés à Alger puis la résistance sourde mais forte, s'inscrit désormais et de façon pérenne dans l'ensemble des grandes villes du pays.

---

<sup>24</sup> Larcher, E. (1899), « Le droit de grâce en Algérie », *Revue Pénitentiaire (RP)*.

<sup>25</sup> Sur tous ces textes leur application et leurs conséquences, cf. notamment les travaux de Robert Ageron, Ch., (1968), *Les Algériens musulmans et la France*, Paris, PUF, 2 tomes.

